



DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PARTIE A : RESUME NON TECHNIQUE



Sommaire

1	Présentation générale	2
1.1	Présentation de l'établissement	2
1.2	Présentation du projet	2
2	Description de l'établissement de PARISLOIRE	4
2.1	Localisation du site	4
2.2	Présentation des installations existantes et futures	5
2.2.1	Présentation des installations existantes et futures	5
2.2.2	Repérage des installations	6
3	Impact du projet	7
3.1	Eau, sol et sous-sol	7
3.2	Faune et flore	7
3.3	Bruit	8
3.4	Air	8
3.5	Trafic	9
3.6	Paysage	9
3.7	Déchets	9
3.8	Utilisation rationnelle de l'énergie	10
3.9	Evaluation des risques sanitaires	10
4	Etude de dangers	11
4.1	Scénarios identifiés	11
4.2	Evaluation des scénarios identifiés	12
4.3	Cartographie	14

1 Présentation générale

La présente demande d'autorisation environnementale concerne le projet d'extension des capacités de production de l'établissement de PARISLOIRE, implanté sur la commune de Lussac-Les-Châteaux, dans la zone d'activité « Les Clairances ».

Le résumé non technique a pour but de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans le dossier de demande d'autorisation environnementale.

1.1 Présentation de l'établissement

PARISLOIRE est un spécialiste de la découpe de matériaux d'emballage souples, simples ou complexes (dont 99 % de papier et carton). Les clients de PARISLOIRE sont variés et appartiennent à différents secteurs : aéronautique, agro-alimentaire, cosmétique, industrie, packaging, pharmaceutique, textile, transport...

Son activité consiste à modifier le format de bobines de matériaux d'emballage. Pour cela, elle réalise des opérations de déroulage de bobines, découpe et enroulage des feuilles de papier/carton/matériaux plastiques redimensionnés.

PARISLOIRE exploite aujourd'hui un site soumis à déclaration au titre du code de l'environnement, pour son activité de découpe de papier et carton (capacité de production de 19 tonnes/jour) et pour ses installations de stockage de bobines de papier et carton (volume de stockage de 1 915 m³).

1.2 Présentation du projet

Historiquement présente dans le monde de l'édition, PARISLOIRE connaît une progression régulière de son volume de production depuis la réorientation de son activité vers l'emballage et le packaging. Elle doit faire évoluer son outil industriel en conséquence afin :

- de s'équiper d'une nouvelle bobineuse-refendeuse (outil de découpe) à la pointe de la technologie permettant de répondre aux exigences de ses clients (précision 0,2 mm et rembobinage possible en parallèle) ;
- d'améliorer sa maîtrise des risques de contamination (agro-alimentaire) ;
- de procéder au désamiantage et à l'isolation thermique et phonique de son unité de production ;
- d'améliorer les conditions de travail et de sécurité de ses opérateurs.

Le projet de PARISLOIRE est mené en deux temps :

Premièrement, PARISLOIRE va construire un nouveau bâtiment léger de type barnum (bardage métallique avec toiture en toile) de 700 m², situé à au moins 10 m des bâtiments existants. Le nouveau barnum est dédié au stockage des matières premières comme le barnum déjà existant.

Deuxièmement, le projet de PARISLOIRE, objet du présent dossier d'autorisation environnementale, se compose :

- de l'installation d'une nouvelle bobineuse, au niveau de l'atelier de production existant. Cette nouvelle machine de découpe portera la capacité totale de découpe de bobine d'emballage à 40 t/j. et entrainera le classement du site sous le régime de l'Autorisation (rubrique 2445) ;
- de la création de deux passage couverts, l'un de 185 m² et l'autre de 70 m², permettant de relier l'atelier de production aux bâtiments de stockage de matières premières (existant et nouveau);
- de la réalisation d'une aire bétonnée non couverte de 225 m² utiles, prévue pour l'entreposage des palettes et des bennes déchets de papier et carton :
- de la création d'un parking VL de 20 places destinés aux salariés actuels et à venir ;
- d'une augmentation de la surface des bureaux d'environ 35 m² et de la création en façade Sud-Ouest de nouveaux locaux sociaux en lien avec les embauches prévues (env. 60 m²);
- du réaménagement des vestiaires actuels du personnel pour que ceux-ci soient dédiés aux chauffeurs extérieurs.

Le bâtiment de production actuel va être réaménagé pour accueillir la nouvelle machine de découpe qui sera installée dans l'angle Nord-Est du bâtiment. Il conservera une zone de conditionnement et le local de découpe de bobines de matières plastiques . Dans le cadre du projet, il est prévu de remplacer la toiture en amiante ciment par des tôles en bac acier double peau. Le bardage extérieur va également être remplacé par des tôles en bac acier double peau afin d'avoir une meilleure isolation thermique.

Ce projet va doubler la capacité de production du site qui passera à 40 tonnes/jour. La capacité de production dépassera le seuil d'autorisation environnementale de la rubrique 2445 relative à la transformation du papier et carton. Les autres activités de l'établissement seront soit soumises à déclaration, soit non classées.

Le présent dossier constitue le dossier de demande d'autorisation environnementale de l'établissement de PARISLOIRE.

2 Description de l'établissement de PARISLOIRE

2.1 Localisation du site

Le site est localisé dans la zone d'activité « Les Clairances » à environ 700 m au Sud-ouest du bourg de la commune.

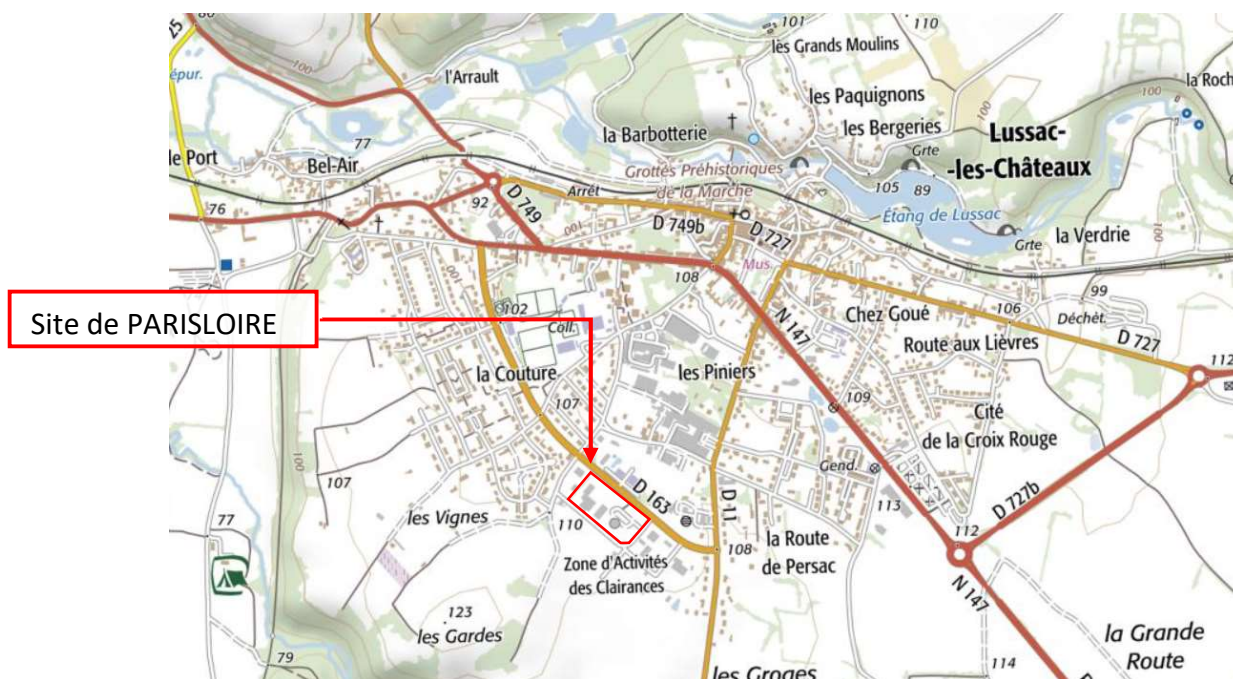


Figure 1 : Carte de la région (Source : IGN)

Le site, d'une superficie de 9 996 m², est bordé par :

- au Nord et au Nord/Est : la RD 163, des bâtiments artisanaux, puis des habitations ;
- à l'Ouest : : des bâtiments artisanaux, la rue B. Marcet puis des habitations ;
- à l'Est : : un ancien site de collecte de grains de TERRENA en cours d'acquisition par PARISLOIRE ;
- au Sud et au Sud/Est : la rue B. Marcet, des bâtiments artisanaux, puis des champs.

L'accès au site s'effectue par la route RD 163, via une entrée située sur la rue Baptiste Marcet.

2.2 Présentation des installations existantes et futures

2.2.1 Présentation des installations existantes et futures

L'établissement est composé de plusieurs entités distinctes, reliées par des voies de communication. L'installation est divisée comme suit :

Bâtiment	Superficie / Capacité / Puissance
Stockage de matières premières	Barnum existant : 815 m ³ de bobines de papier, carton (S= 815 m ²) Nouveau barnum : 700 m³ de bobines de papier, carton (S= 700 m²)
Atelier de Production papier et carton	Existant : 860 m ² Projet : installation nouvelle bobineuse
Atelier de Production matières plastiques	50 m ²
Stockage de matières plastiques	5 m ³ de bobines de matières plastiques (S = 50 m ² - 1 ^{er} étage)
Stockage de produits finis	400 m ³ de bobines de papier, carton (S = 426 m ²)
Zone de Réception et d'Expédition	2 quais de chargement/déchargement
Bureaux administratifs	170 m ² Projet : 65 m² supplémentaires
Stockage de gaz propane	Cuve de 1,5 t (3 m ³) Projet : cuve démantelée remplacement gaz par énergie électrique (aérothermes et chariot élévateur)
Aire de stockage des bennes déchets	5 bennes Projet : création d'une nouvelle aire de stockage dans le prolongement du stockage de matières premières
Aire de stockage des palettes	500 m ³ Projet : création d'une nouvelle aire de stockage dans le prolongement du stockage de matières premières
Poste d'alimentation électrique	125 kVA Projet : doublement de la puissance - 250 kVA

Tableau 1 : Descriptif des différents éléments du site et de leur caractéristique principale (en gras : projet)

2.2.2 Repérage des installations

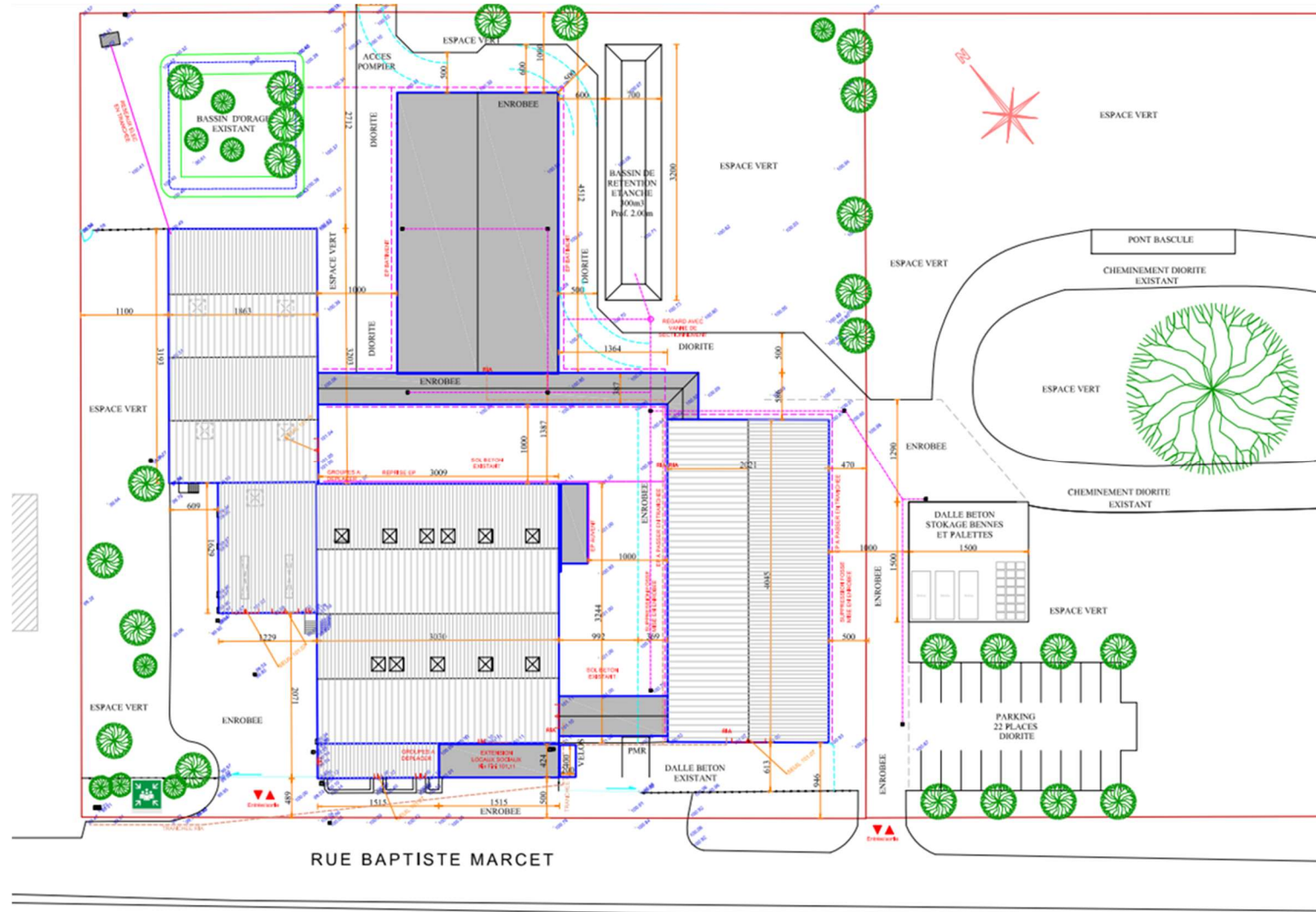


Figure 2 : Plan de masse de l'établissement de PARISLOIRE

3 Impact du projet

L'étude d'impact a pour but d'étudier les impacts du projet d'extension de l'établissement de PARISLOIRE sur son environnement en fonctionnement normal.

3.1 Eau, sol et sous-sol

Le cours d'eau le plus proche du site est le ruisseau des Ages, qui s'écoule à environ 650 m au Sud-Ouest du site. La Vienne est quant à elle située à 1.1 Km à l'Ouest.

Avec l'augmentation prévue de l'effectif (passage de 18 salariés à 25 salariés), la consommation en eau potable de l'ordre de 100 m³/an va passer à 140 m³/an. Cette eau est utilisée principalement pour les besoins sanitaires du personnel. Les eaux vannes et domestiques sont collectées et évacuées directement vers le réseau communal.

L'activité du site ne nécessite pas d'eau et ne génère pas d'effluents susceptibles d'entraîner une pollution de l'eau.

Afin de réguler les rejets des eaux de ruissellements occasionnés par les événements pluvieux intenses et/ou de longue durée, l'établissement est équipé d'un bassin d'orage de 275 m³ implanté à l'angle Nord du site.

L'établissement présente également un risque de pollution accidentelle en cas d'écoulement des eaux d'extinction d'incendie. Il est donc prévu d'installer un bassin de rétention de 300 m³ permettant de recueillir les eaux d'extinction d'incendie.

3.2 Faune et flore

Le site de PARISLOIRE n'est pas implanté dans une zone naturelle protégée. Il est implanté au niveau d'une zone industrielle, à proximité d'une zone urbaine. Le site est situé à 475 m de la ZNIEFF de type 1 « vallon de Chantegros » et à plus de 900 m des arrêtes de biotopes les plus proches.

Au vu de la distance du site avec les espaces protégés, l'impact sur la faune, la flore et les milieux naturels est inexistant.

3.3 Bruit

Dans le cadre de ce dossier de demande d'autorisation environnementale, PARISLOIRE a procédé à des mesures de niveaux de bruit au voisinage du site, en périodes diurnes et nocturnes, à des emplacements tenant compte des caractéristiques du site (emplacement des bâtiments et des installations bruyantes...) et de son environnement (proximité d'habitations, de routes...).

Les conclusions du rapport des mesures de bruit, présenté dans le dossier, sont les suivantes :

- De jour comme de nuit, les niveaux de bruit ambiant mesurés en limite de propriété sont conformes aux limites réglementaires.
- De jour comme de nuit, les émissions sonores de l'établissement ne génèrent pas des valeurs d'émergence supérieures aux limites autorisées par la réglementation.

Cette situation est liée aux faibles émissions sonores du site et à l'éloignement de la zone à Emergence Réglementée (75 m au plus proche).

Le projet d'extension aura un effet bénéfique sur les niveaux d'émissions sonores du site car il est prévu d'isoler thermiquement et phoniquement l'atelier de production. La création du nouveau barnum ainsi que les passages couverts auront aussi pour effet de limiter la circulation des chariots élévateurs à l'extérieur des bâtiments. Pour des raisons de sécurité, le dernier chariot au gaz vient d'être remplacé par un chariot électrique. Ce remplacement a aussi un effet bénéfique sur les émissions sonores du site.

Le projet augmentera le trafic des camions qui sont une source potentielle de bruit. L'augmentation restera néanmoins limitée car le trafic poids-lourds passera de 4 camions par jour à 7 camions par jour en moyenne. Cette augmentation ne devrait pas constituer une gêne supplémentaire dans l'environnement du site caractérisé par l'activité de la zone artisanale et la circulation sur la RD 163 (entre 1 500 et 3 000 véhicules par jour).

3.4 Air

Le secteur concerné ne dispose pas d'informations fournies par un réseau de surveillance de la pollution atmosphérique.

L'activité de production de PARISLOIRE n'est pas susceptible d'être à l'origine de rejets d'émissions diffuses ni de nuisances olfactives.

Dans ces conditions, les rejets atmosphériques dus à l'activité du site sont essentiellement liés au gaz d'échappement émis par les engins du site, les poids-lourds des transporteurs et les véhicules du personnel. Le remplacement du dernier chariot au gaz par un chariot électrique a permis de supprimer les gaz d'échappement émis par les engins du site. L'augmentation du trafic routier sera limitée au regard de la circulation déjà présente sur le secteur.

3.5 Trafic

L'accès au site s'effectue par la route RD 163, via une entrée située sur la rue Baptiste Marcet.

Le trafic routier du site repose sur le trafic des poids-lourds liés aux livraisons/expéditions des produits de fabrication ainsi que sur le trafic des véhicules légers du personnel et des visiteurs.

Après projet, le trafic routier engendré par l'activité du site est estimé à :

- flux moyen de 7 poids-lourds par jour de livraisons et expéditions de marchandises ;
- flux moyen de 25 véhicules légers par jour.

Sur le site, les voies de circulation et les aires de stationnement seront goudronnées et l'espace suffisant pour faciliter les manœuvres et limiter ainsi le temps de présence des véhicules.

3.6 Paysage

Le site ne se trouve pas à proximité de Monuments Historiques inscrits ou classés.

Les installations existantes sur le site sont construites de façon à s'intégrer dans l'environnement et sont conformes aux prescriptions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui s'applique aujourd'hui sur la commune de Lussac-Les-châteaux.

Le nouveau bâtiment et les tunnels de liaison seront implantés à proximité du bâtiment principal existant. Ils seront construits sur une zone aujourd'hui occupée pour partie par une dalle béton et pour une autre partie par un espace vert.

Les futures installations du projet d'extension respecteront une certaine homogénéité, notamment dans le choix des matériaux (bardage de même couleur) et dans la configuration des constructions (hauteur identique). Celles-ci seront construites dans le prolongement des installations déjà existantes et ne viendront pas majorer l'impact paysager. Ceci aura plutôt pour effet de regrouper l'impact visuel vers une zone centrale et ponctuelle.

3.7 Déchets

Les divers déchets de PARISLOIRE sont collectés séparément puis valorisés ou éliminés dans des installations agréées. Les principaux déchets sont les déchets de papier et carton issus de la découpe des bobines (environ 500 tonnes/an). Ils sont triés dans 4 bennes différentes selon leur qualité. Ils sont ensuite recyclés pour produire de la pâte à papier.

Les autres déchets (palettes bois, emballages et consommables bureaux) représentent des quantités limitées.

3.8 Utilisation rationnelle de l'énergie

Plusieurs sources d'énergie seront disponibles sur le site.

L'électricité est surtout utilisée pour l'alimentation des machines de découpe de bobines d'emballages souples.

Le projet engendrera une consommation énergétique propre à son fonctionnement. Le fait d'installer une nouvelle bobineuse-refendeuse, plus performante que les anciennes machines, permettra d'avoir un meilleur rendement énergétique.

L'isolation thermique des unités de production aura aussi un effet bénéfique sur la consommation énergétique.

3.9 Evaluation des risques sanitaires

Le site de PARISLOIRE est relativement éloigné du centre-ville de la commune de Lussac-Les-Châteaux. Il est cependant entouré de quelques habitations individuelles, dont les plus proches sont situés à 50 m des limites de propriété et à 75 m des premiers bâtiments.

En fonctionnement normal, les installations du site ne génèrent pas d'émissions pouvant engendrer des risques sanitaires pour les populations voisines. Les seuls dangers identifiés sont liés au trafic routier généré par le site qui peut être à l'origine d'émissions sonores et de gaz d'échappement.

Le trafic routier des véhicules desservant l'établissement peut surtout entraîner une gêne acoustique mais compte tenu de la configuration du site, et notamment de la proximité de la route départementale RD 163, les nuisances sonores dues à l'activité du site ne sont que faiblement ressenties dans le voisinage.

4 Etude de dangers

4.1 Scénarios identifiés

Le principal risque lié à l'activité de PARISLOIRE est **l'incendie de papier et carton**, stockés sous formes de bobines.

Les effets potentiels d'un incendie sont :

- **L'émission d'un rayonnement thermique**, supposé en champ libre, haute température dans l'environnement proche,
- **L'émission de fumées** issues de la décomposition des produits combustibles,
- **La pollution** par les eaux d'extinction incendie.

Les 3 scénarios retenus suite à l'analyse des risques sont les suivants :

Scénario	Evènement redouté central	Principales conséquences envisagées
1	Incendie du barnum existant de stockage de matières premières	Effets thermiques
2	Incendie de la zone de stockage de produits finis	Effets thermiques
3	Incendie du nouveau barnum de stockage de matières premières	Effets thermiques

Tableau 2 : Scénarios d'accident retenus suite à l'analyse de risque

4.2 Evaluation des scénarios identifiés

Les 3 scénarios incendie ont fait l'objet d'une modélisation visant à estimer les flux thermiques. Les effets des flux thermiques sur l'homme sont évalués à l'aide de seuils de référence fixés par la réglementation des Installations Classées :

Cibles	Valeurs des flux thermiques (ou doses thermiques)	Effets
Effets sur l'homme	3 kW/m ² ou 600 [(kW/m ²) ^{4/3}].s	SEI : Seuil des effets irréversibles délimitant la « zone des dangers significatifs pour la vie humaine »
	5 kW/m ² ou 1 000 [(kW/m ²) ^{4/3}].s	SEL : Seuil des effets létaux délimitant la « zone des dangers graves pour la vie humaine »
	8 kW/m ² ou 1 800 [(kW/m ²) ^{4/3}].s	SELS : Seuil des effets létaux significatifs délimitant la « zone des dangers très graves pour la vie humaine »

Tableau 3 : Valeurs de référence relatives aux seuils d'effets thermiques

Les distances d'effets correspondant aux différents scénarios sont reprises dans le tableau suivant :

N°	Intitulé	Intensité			Probabilité	Gravité	Cinétique
		Effets thermiques					
		SEI	SEL	SELS			
1	Incendie du barnum existant matières premières	16 m	11 m	7 m	C	1	Lente
2	Incendie du stockage de produits finis	14 m	10 m	6 m	C	1	Lente
3	Incendie du nouveau barnum matières premières	14 m	10 m	7 m	C	1	Lente

Tableau 4 : Synthèse des scénarios

Dans le cas de PARISLOIRE, les scénarios d'incendie étudiés ont une cinétique lente en raison de la nature compacte des bobines de papier et carton (feux couvant). La signification de la cotation de la probabilité (lettre) et de la gravité (chiffre) est donnée à la page suivante.

PROBABILITE								
Courant	Phénomène pouvant survenir plusieurs fois dans la vie de l'installation	A						
Probable	Phénomène pouvant survenir au moins une fois dans la vie de l'installation	B						
Improbable	Phénomène déjà rencontré dans le monde	C	Scénarios 1,2 et 3					
Très improbable	Phénomène déjà rencontré dans des installations plus précaires	D						
Possible mais extrêmement peu probable	Phénomène théoriquement possible mais jamais rencontré	E						
Cotation de gravité			1	2	3	4	5	
Niveau de gravité			Effet modéré	Effet sérieux	Effet important	Effet catastrophique	Effet désastreux	
G R A V I T E	Effets sur les personnes	Zone d'effets létaux significatifs	Pas de zone de létalité hors de l'établissement	Pas de personne exposée	≤ 1 personne	> 1 personne	> 10 personnes	
		Zone d'effets létaux		≤ 1 personne	> 1 personne	> 10 personnes	> 100 personnes	
		Zone d'effets irréversibles	< 1 personne	≥ 1 personne	> 10 personnes	> 100 personnes	> 1000 personnes	

Figure 3 : Grille de criticité finale avec prise en compte des mesures de maîtrise des risques

4.3 Cartographie

Les cartographies des scénarios retenus dans la grille de criticité sont présentées ci-dessous.

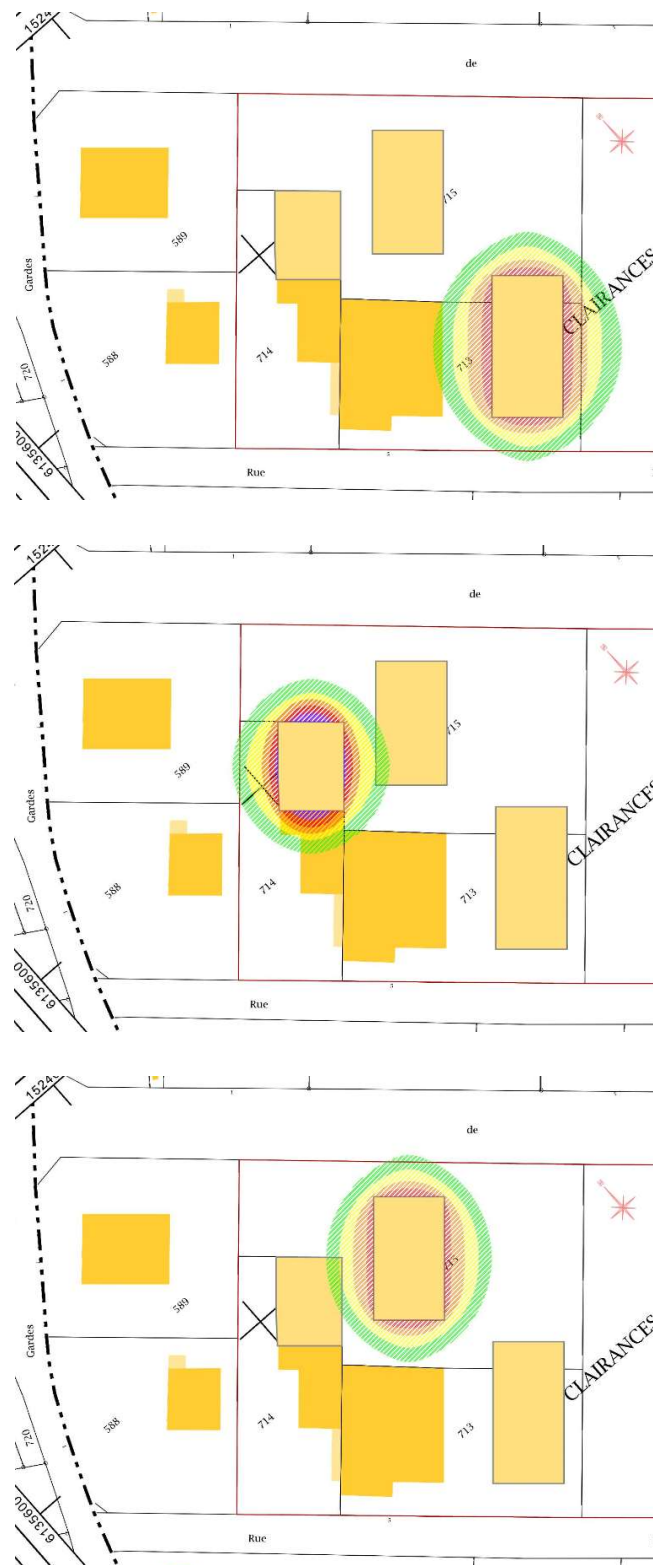


Figure 4 : Représentation des flux thermiques en cas d'incendie des stockages de bobines de papier et carton (sans échelle)